

Requérant en danger de mort

ASILE La Confédération prévoit d'expulser demain un Kosovar de 55 ans, contre l'avis de son docteur. Deux cents médecins se sont mobilisés cet été contre les renvois forcés

JOELLE ISLER
24 août 2005

Diabète et hypertension artérielle. Voilà deux des maux chroniques dont souffre Akim*, requérant d'asile en Suisse depuis six ans. Mercredi dernier, alors qu'il sortait du Service vaudois de la population avec une autorisation de séjour valide jusqu'à la fin du mois, ce Kosovar de 55 ans s'est fait arrêter manu militari sur le trottoir et placer en détention à Frambois (GE) puis à Bâle, en vue de son expulsion demain. Rapatrié dans son lieu d'origine, Akim ne pourra bénéficier d'un encadrement médical suffisant. Ce sont des situations comme la sienne, loin d'être isolée, qui ont poussé cet été 200 médecins vaudois à signer un appel contre les renvois forcés.

En Images

» **Le certificat médical**

Si vous avez manqué le début

» **«Ça devient ingérable»**

» **Les renvois reprennent**

Sur le web

» **Etat de Vaud**

» **Coordination Asile**

» **Service vaudois de la population**

» **Policlinique médicale universitaire de Lausanne**

La détresse endurée par la population migrante, le Pr Alain Péroud, directeur de la Policlinique médicale universitaire de Lausanne, la rencontre au quotidien: «Nous ne nous préoccupons pas de la provenance de nos patients. Les soigner tient d'un devoir éthique et constitutionnel», précise-t-il. Chez les requérants d'asile, le praticien affirme rencontrer beaucoup de «cas lourds» - diabétiques et cardiaques -, mais dans une proportion semblable aux pathologies qui affectent les Suisses. La différence, souligne le médecin, c'est que de nombreux traitements se voient interrompus en raison des rapatriements forcés: «Nous suivons deux fois moins de malades qu'il y a quatre ans.»

Pour la plupart des requérants malades, expulsion rime avec dégradation de la qualité des soins: médicaments introuvables ou hors de prix, absence de structures

d'accueil et information lacunaire, service ambulatoire inexistant. De retour dans son pays d'origine, Akim, selon les termes de son médecin traitant qui s'est renseigné sur les conditions sanitaires sur place, ne pourra être pris en charge de manière adéquate. Et le certificat qu'il a rédigé en son âme et conscience ne lui sauvera pas la peau...

* *Prénom d'emprunt*

© Le Matin Online

 © le Matin Online | www.lematin.ch
Edipresse Publications SA